

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 143 (1998)
Heft: 10

Rubrik: Nouvelles brèves

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

SUISSE

Le tampon «J» n'était pas une idée de Heinrich Rothmund

Au début septembre dernier, le *Beobachter* a rectifié un article consacré à la politique suisse d'asile, qu'il avait publié en mars 1954. L'idée de mettre un tampon «J» sur les passeports des juifs allemands ne vient pas de Heinrich Rothmund, chef du Service fédéral de la police. En 1938, la Suisse se trouve confrontée à un afflux de réfugiés en provenance d'Allemagne et de l'Autriche annexée. Heinrich Rothmund, pour y faire face, propose l'introduction du visa pour tous ces émigrants. Le ministère allemand des Affaires étrangères avance l'idée d'un «J» dans les passeports des juifs, aussi bien suisses qu'allemands. Rothmund fait part de sa réticence, car la Suisse risquerait de se brouiller avec l'ensemble du monde civilisé. Malgré cette objection, le Conseil fédéral approuve, le 4 octobre 1938, un accord avec l'Allemagne qui prévoit l'introduction du «J» pour les juifs allemands, suivant les recommanda-

tions du conseiller fédéral Giuseppe Motta et du ministre suisse à Berlin, Hans Frölicher. (ATS)

Premier certificat ISO dans l'instruction militaire

Répandu dans l'industrie, le certificat ISO constitue une première dans le domaine de l'instruction militaire. Le déroulement et les processus de travail de l'artillerie, des troupes du génie, de la fortresse et de transmission ont été définis et contrôlés en fonction des standards de qualité, si bien que l'Office des armes et des services d'appui vient d'obtenir le certificat ISO 9001.

La procédure de certification, d'une durée de deux ans, s'est en gros déroulée de la manière suivante : l'Office des armes et des services d'appui a formulé ses exigences en matière de qualité et rédigé un manuel «Qualité» pour son entreprise qu'il a remis à la SQS pour vérification. Celui-ci contient des standards de qualité précis concernant les processus fondamentaux «Instruction», «Cadres et troupe», «Essai à la troupe et introduction de matériel». A la fin du mois

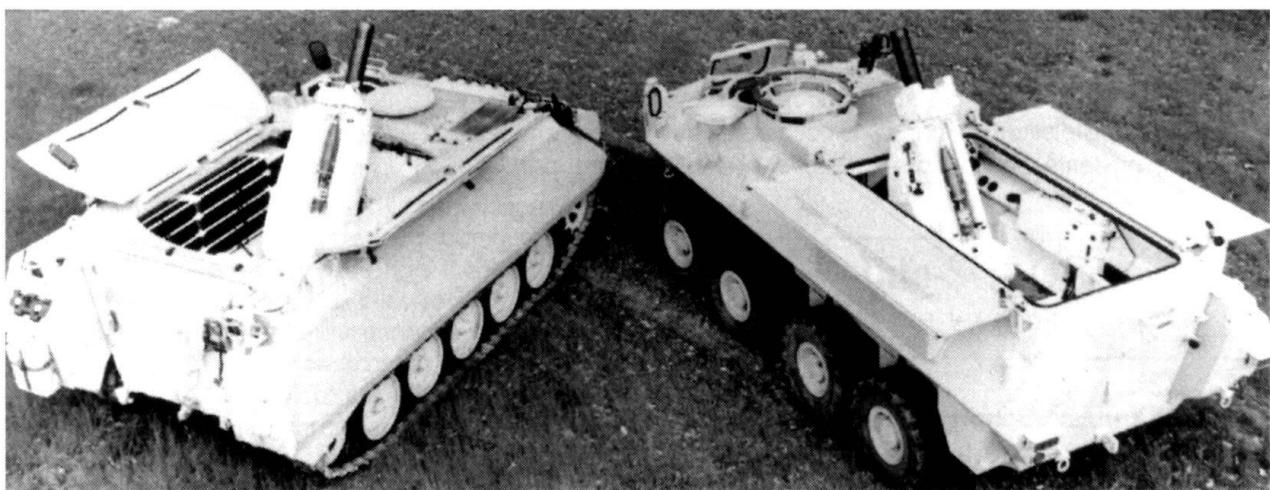
d'avril 1998, les auditeurs de la SQS ont vérifié à divers emplacements, si les collaborateurs de l'office travaillaient en respectant les standards de qualité.

Le système «Bison» vu par une revue française

«Spécialistes incontestés de la fortresse, les Suisses utilisent depuis 1993 le système d'artillerie *Bison* conçu par la société Schweizerische Unternehmung für Waffensysteme. Celui-ci se compose de 4 tubes de 155 mm L52 sous casemate, asservis à un radar de surveillance par l'intermédiaire d'une conduite de tir. (...) Chaque canon peut tirer une «rafale» de 5 obus en moins de 25 secondes, soit un total de 20 coups par batterie. En fonction de son débattement, chaque tube peut battre de ses feux jusqu'à 710 km² de terrain. (*Raids*, juillet 1998)

Lance-mines de 120 mm rayé sur «Piranha 8 x 8»

Le tir de lance-mines lourds à partir d'engins blindés a longtemps posé des problèmes : l'ef-



Lance-mines de 120 mm rayé sur châssis Piranha.

fet de recul est tel qu'il endomme à la longue le châssis du véhicule. Jusqu'à présent, deux solutions ont été retenues: soit limiter le calibre à 81 mm, soit concevoir un dispositif permettant au lance-mines de transmettre tout ou partie de l'effet de recul au terrain grâce à des bêches ou à l'abaissement de la suspension. Notons toutefois qu'il y a longtemps que les compagnies de lance-mines de chars suisses disposent d'un lance-mine de 120 mm monté sur M-113.

TDA, filiale de Thomson-CSF et Daimler-Benz, propose un système nouveau. Un lance-mines RTF1 de TDA de 120 mm rayé, déjà en service, est monté sur un affût spécial équipé de freins qui absorbent les deux tiers de l'effet de recul. Ce 120.2R.2M (c'est sa désignation officielle) peut tirer toute une gamme de munitions jusqu'à 13 km. L'arme et son affût peuvent être montés sur des châssis à chenille ou à roues de la classe des 10 à 15 t. Actuellement, il est installé sur un châssis M-113 A2 et sur un Piranha 8 x 8 de Mowag. Ce dernier est en compétition pour équiper l'armée suisse. (Raids, juillet 1998)

Le « SIG Pro SP 2340 »

Le dernier pistolet de la firme SIG a été présenté pour la pre-

mière fois à Eurosatory 98. Il est de conception modulaire. Cela signifie que les plaquettes de poignée sont interchangeables en diverses grandeurs, que le guidage frontal est possible avec fixation pour un laser, lampe et autres accessoires, que le mécanisme est commutable de DA/SA sur DAO par échange de culasse. SIG a travaillé sur la sécurité (sûreté du percuteur automatique et au retour automatique du chien). Lors du désarmement, le percuteur reste bloqué. Le démontage n'est possible qu'avec la culasse ouverte. Le SIG Pro SP 2340 sera proposé en calibres. 40 S & W et .357 SIG; au début de 1999, il sera en 9 mm Para sous la désignation SP 2009.

Matériel de l'armée pour la Lituanie

Dans le cadre de l'engagement de la Suisse en faveur des Etats baltes, le Département de la défense suisse a remis gratuitement à la Lituanie du matériel de l'armée dont ce pays avait un urgent besoin. Il s'agit pour l'essentiel d'une tranche de matériel en liquidation, soit 100 Unimog S, 30 Pinzgauer 4x4, des couvertures de laine, des sacs de couchage, des guêtres en cuir et des jumelles. D'autre part, des

étudiants venus d'Estonie, de Lettonie et de Lituanie suivent des cours au Centre de sécurité à Genève, ainsi que des stages d'état-major et de commandement.

Les gardes-frontières renforcés par des sous-officiers instructeurs

En raison de la pression migratoire qui subsiste à la frontière, le Conseil fédéral a décidé de maintenir le renfort du Corps des gardes-frontière par 100 collaborateurs du Département de la Défense. Il ne s'agit pas d'un engagement de l'armée, mais du remplacement 50 gardes-fortifications (sur 100) par 50 sous-officiers instructeurs.

Jusqu'au 31 mai 1998, 3600 personnes ont été interpellées pour franchissement illégal de la frontière dans la région du Mendrisiotto. Il s'agit surtout de ressortissants du Kosovo, d'Albanie, de Turquie et d'Irak (Kurdes). On peut s'attendre à 8000 interceptions à la frontière Sud d'ici la fin de l'année. Il y a aussi recrudescence des franchissements illégaux à la frontière Nord: 617 pour les cinq premiers mois de l'année (391 pour la même période en 1997).